



CNE
Commerce
L'avenir a son syndicat

Nous faisons toutes et tous nos courses chez Aldi, Delhaize, Carrefour, Mestdagh... et tous les autres.

Un peu moins souvent peut être chez H&M, Brico, Ikea, Traffic...

Il nous arrive aussi d'aller dans un AD Delhaize ou un Intermarché.

Peut être même que c'est le dimanche matin... ?

Vous travaillez sans doute dans une de ces entreprises ...

mais savez-vous qu'une caissière n'est pas payée de la même façon chez Lidl que chez Delhaize-Le-Lion, chez Promod que chez Brico ?

Les conditions de travail ne sont pas identiques non plus chez Carrefour ou chez Carrefour Express.

Savez-vous par exemple que chez AD Delhaize ou JBC on travaille 6 jours par semaine le dimanche y compris et ce pour le même salaire qu'en semaine ?



Le secteur du commerce est en réalité composé de 5 sous-secteurs différents

Chaque secteur conclut ses accords propres appelés convention collective de travail (CCT) et chacun de ces secteurs dépend d'une commission paritaire différente (CP). Ainsi, pour s'y retrouver :

Le commerce alimentaire :

- CP 202 les supermarchés alimentaires avec + de 2 succursales et + de 25 travailleurs (Delhaize, Aldi, Carrefour Market, Mestdagh, Renmans...)
- CP 202.01 les petits magasins d'alimentation de 20 à 50 travailleurs
- CP 201 le commerce alimentaire indépendant de moins de 20 travailleurs

Le commerce non alimentaire (textile, sport, déco, bricolage, téléphonie, électro, livres..) :

- CP311 commerce non alimentaire de plus de 50 travailleurs (H&M, Fnac, Mediamarkt, trafic..)
- CP 201 commerce non alimentaire de - de 50 travailleurs.

Les grands magasins (CP 312) où ne se retrouvent plus que Cora, Hema et les hypermarchés Carrefour.

Tous les deux ans environ, les représentants des travailleurs (les organisations syndicales) et les représentants des employeurs renégocient de nouvelles conditions de travail et de rémunération. Un même accord est conclu pour les commissions paritaires dites de la grande distribution. Chaque entreprise peut évidemment négocier des accords internes.



Le Commerce, un secteur toujours en mouvement...

Nous assistons aujourd'hui à une véritable guerre des enseignes. Les unes disparaissent, les autres s'implantent ou en rachètent d'autres. La révolution internet et la révolution technologique bouleversent nos magasins et les métiers qui étaient les nôtres : e-commerce, self scan...etc. Le magasin de demain se dessine entre brique et digital.

... est aussi un grand pourvoyeur d'emplois...

Pas moins de 581.000 travailleurs en Belgique dans le commerce de détail tous secteurs confondus, salariés et indépendants. Néanmoins, ces dernières années, l'emploi de qualité a été mis sous pression..Nous vivons des restructurations de grande ampleur, que ce soit comme chez Delhaize ou carrefour mais aussi des magasins qui ferment , des heures diminuées, un glissement vers des statuts précaires (étudiants, flexijobs..).

... pas très bien rémunérés, surtout à temps partiel et donc très flexibles...

le problème essentiel est donc bien la qualité de l'emploi : Les départs sont de moins en moins souvent remplacés. Dans le meilleur des cas un emploi temps plein est remplacé par un temps partiel . La surcharge de travail est partout importante. Nous observons également un glissement important des emplois dans les grandes entreprises au profit des petites entreprises où il n'y a pas d'encadrement syndical (commerce de détail indépendant et franchisés).

La précarité est devenue un mode de gestion des entreprises : contrats à durée déterminée de quelques jours à quelques années ; contrats de remplacement successifs, temps partiel non choisi ; stages divers, intérimaires, contrats étudiants...

La détérioration des conditions de travail : les employeurs en demandent toujours plus tout en donnant de moins en moins de moyens.

La polyvalence débridée enlève du sens au travail : dans les plus petites équipes, la caissière réassortit les rayons, décharge les camions et fait encore du nettoyage entre les deux.



La flexibilité : un maximum de disponibilité est attendu pour un minimum de garanties salariales. Les entreprises (soutenus par certains partis politiques) désirent élargir l'amplitude des heures et jours d'ouverture..

La rémunération très faible et même largement insuffisante pour vivre quand on sait que plus de 80% du personnel de vente n'a qu'un contrat à temps partiel.

La CNE, parce que ce qui nous caractérise, c'est :

- la défense de valeurs communes aux travailleurs organisés dans le mouvement ouvrier depuis près de deux siècles(Consultez le mémorandum auprès de vos délégués ou sur le site.)
- la capacité d'intégrer les changements de société en y sauvegardant les intérêts des travailleuses et des travailleurs
- la recherche constante de plus de justice et de démocratie dans la société, dans l'entreprise et aussi dans l'organisation syndicale
- la volonté « active » d'associer les femmes à cette démarche en reconnaissant la place qui leur revient sur les listes de candidat(e)s et dans toutes les instances de décision

Une présence solide des délégué-e-s CNE, très attentifs aux problèmes de chacune et de chacun permet entre autre de

- défendre la réduction collective du temps de travail via les 32h semaine en 4 jours sans perte de salaire
- revaloriser les contrats
- rendre définitif des contrats successifs à durée déterminée
- encadrer la polyvalence
- négocier la flexibilité pour en réduire les inconvénients chaque fois que nécessaire
- assurer une réelle défense individuelle et collective



Nous apportons toute notre attention

- au travail d'équipe : entre délégué(e)s et entre délégué(e)s et permanent(e)s. Dans le secteur commerce en particulier, il n'y a pas de « petits ou de grands chefs » chaque délégué est important et à son mot à dire.
- à l'action démocratique : nous consultons un maximum les travailleurs lorsqu'une décision est à prendre.
- à la tenue d'assemblées syndicales où chacun(e) est informé(e) et peut s'exprimer. Si l'assemblée n'est pas possible, nous développons des moyens de communication autres : facebook...

La CNE ne promet pas la lune, mais nous nous engageons à :

- **informer** les délégué(e)s et les travailleurs et travailleuses sur les enjeux auxquels tou(te)s sont confronté(e)s.
- **mener des réflexions** sur tous ces enjeux et les populariser à travers des sessions de formation, publications, etc...
- **consulter** les personnes concernées sur les pistes de travail proposées.
- **décider** en concordance avec les objectifs poursuivis et les consultations menées.
- **agir** avec vous pour le respect des droits et intérêts individuels et collectifs du personnel du secteur

A la CNE nous mettons la solidarité au cœur de notre action

Dans les contextes les plus difficiles, des réponses sont trouvées chaque fois que les travailleuses et travailleurs font bloc et exigent des solutions collectives plutôt que la débrouille individuelle.



Plus d'informations ?

Contactez votre délégué-e :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse mail :

Consultez notre site :

<https://cne.csc-en-ligne.be>

Vous y trouverez les dernières informations sur nos activités, nos campagnes mais aussi les informations légales sur ta commission paritaire

Consultez notre page facebook :

<https://www.facebook.com/cnecommerce>

Vous y trouverez toute l'actualité du secteur, des équipes et de nos entreprises.



Contactez votre secrétariat CNE le plus proche :

CNE ARLON

Rue Pietro Ferrero, 1
6700 ARLON
Tél: 063/ 24.20.55
cne.arlon@acv-csc.be

CNE NAMUR

Chaussée de Louvain, 510
5004 Namur
Tel : 081/25.90.70
cne.namur@acv-csc.be

CNE BRUXELLES

Rue Pletinckx, 19
1000 Bruxelles
Tél: 02/557.86.10
cne.bruxelles@acv-csc.be

CNE BRABANT WALLON

Rue des Canoniers, 14
1400 Nivelles
Tél: 067/ 88.46.90
cne.nivelles@acv-csc.be

CNE CHARLEROI

Rue Prunieu,5
6000 Charleroi
Tél: 071/ 23.08.78
cne.charleroi@acv-csc.be

CNE MONS

Rue Claude de Bettignies 10-12
7000 MONS
Tél: 065/37.26.13
cne.mons@acv-csc.be

CNE LA LOUVIERE

Place Maugrétout, 17 -
7100 La Louvière
Tél: 065/ 37.28.22
cne.lalouviere@acv-csc.be

CNE TOURNAI

Avenue des Etats-unis,10/5
7500 Tournai
Tél: 069/88.07.49
cne.tournai@acv-csc.be

CNE LIEGE

Boulevard Saucy, 10 -
4020 Liège
Tél: 04/340.74.90
cne.liege@acv-csc.be

CNE EUPEN

Rue d'Aix-la-Chapelle, 89
4700 Eupen
Tél: 087/85.99.26
cne.eupen@acv-csc.be

CNE VERVIERS

Pont Léopold, 4/6
4800 Verviers
Tél: 087/85.99.96
cne.verviers@acv-csc.be

CNE National

Avenue Robert Schuman, 52
1401 Nivelles
Tél: 067/ 88.91.91



<https://cne.csc-en-ligne.be>

Ed. resp. : Delphine Latawiec • 52 avenue Robert Schuman • 1401 Nivelles (Baulers)